

9 et 10 juillet
2024**Public**

Toute personne en charge de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle en Région

Prérequis

Aucun

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

RÉGIONS : SÉCURISEZ LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Destinée aux équipes responsables de la rémunération des stagiaires en formation professionnelle en région, cette formation propose une vision globale du cadre juridique. Elle explicite le rôle et les responsabilités de la Région tout en mettant en avant les éléments essentiels à maîtriser. C'est l'opportunité de prendre du recul pour une gestion éclairée de la rémunération des stagiaires.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Acquérir les connaissances juridiques liées à la mise en œuvre de la paie des stagiaires de la formation professionnelle
- > Maîtriser la réglementation en vigueur
- > Prendre en compte les éléments variables : absences pour évènements, pour raisons de santé

PROGRAMME

CONTEXTE DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Enjeu de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Investissement régional relatif à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Bénéficiaires de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Obligations légales des régions
- Sources de documentation et la veille juridique
- Démarches administratives à réaliser par le prestataire de formation

CONTOURS DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE





- Préparation et calcul des éléments de rémunération
- Barèmes de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Frais annexes à la rémunération
- Majoration pour publics vulnérables
- Cumul avec une autre rémunération
- Acomptes

PROTECTION SOCIALE DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE


- Formalités
- Affiliation
- Risques couverts


DIFFÉRENTES SITUATIONS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Cas des stagiaires de nationalité étrangère (hors Europe) souhaitant intégrer une formation financée par la Région
- Cas des personnes en arrêt (maladie, arrêt de travail, maladie professionnelle) souhaitant intégrer une formation financée par la Région
- Complémentarité de la rémunération des stagiaires avec d'autres revenus (RSA, retraite, salaire, allocations autres), etc.

JOUR 1		JOUR 2	
 3h	 1h	 2h45	 0h15
9H-12H	APRÈS-MIDI	9H00-12H00	

 Classe virtuelle

 Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés. Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.

 Évaluation

7H



7 heures sur 2 jours



925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC



De 3 à 9 personnes maximum

Ce programme évolue tout au long de l'année, en fonction de l'actualité

Contact commercial : contact.formation@centre-inffo.fr - Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-inffo.fr

